



2^{ème} colloque organisé par l'Union régionale des retraité·e·s des Hauts-de-France*

Programme

Trois temps forts seront au programme de cette journée :

Dominique Fabre, secrétaire générale de l'Union confédérale des Retraités CFDT présentera la place des retraité.e-s dans la Cfdt, et les droits nouveaux pour les personnes âgées.

Puis pour débattre lors de la table ronde du matin consacrée à « Bien vieillir à la maison » nos invités seront :

- **Anne-Sophie Lapalus**, directrice de l'association *Génération et Cultures*, partenaire avec la CFDT du dispositif *Partage de Toit*
- Un représentant de la *Carsat*,
- **Jacques Bouche**, délégué retraité CFDT à *La Maison des Aidants*.

Et l'après-midi, pour faire le point sur « Bien vieillir dans son environnement » nous accueillerons:

- **Daniel Weill**, représentant CFDT Retraité·e·s Hdf, partenaire officiel de *Villes Amies des Aînés*,
- **Denis LEFBVRE**, médecin gériatologue, vice Président de la communauté de commune à l'initiative de la CADA
- **Luc Roussel**, délégué de la fédération des *Centres sociaux de Nord-Pas de Calais*.

*à Arras, le 7 février 2019 de 9h à 17h,
Maison Saint Waast, 103 rue d'Amiens

contact URR CFDT Hauts-de-France :hautsdefrance@retraites.cfdt.fr

VIE DE L'ORGANISATION

Un « partage de toit » réussi !

Depuis le 13 septembre, Victorine est accueillie dans l'appartement de Jacqueline à Faches-Thumesnil. Jacqueline est retraitée, adhérente CFDT. Victorine est étudiante et, plusieurs personnes de sa famille sont aussi adhérentes



Photo La Voix Du Nord - A. V. | 09/12/2017

CFDT. Toutes deux participent à l'opération « partage de toit » initiée par la CFDT afin que des retraitées, qui disposeraient de place dans leur logement, accueillent des étudiants ou des jeunes en formation en recherche d'un hébergement. Précisons qu'il ne s'agit pas que d'une location ; en échange d'un loyer très modéré, l'hébergé-e s'engage à une présence, notamment à un partage des repas avec l'hébergeur*.

Victorine « Pas du tout de regret, on est bien parti pour deux ans ». Ce que confirme Jacqueline, qui insiste, très réaliste, « une année à la fois ». C'est ainsi que se conclue notre court et fructueux entretien.

L'appartement est vaste et clair. Jacqueline et Victorine cohabitent depuis maintenant presque trois mois, Victorine y dispose d'une belle chambre et d'un petit cabinet de toilette éloignés de la chambre de Jacqueline, ce qui facilite des rythmes de vie différents.

Pour Jacqueline, c'est l'information donnée dans la presse syndicale qui l'a amenée à se porter volontaire pour l'accueil d'une étudiante et c'est pour

elle une forme de rendu dans la mesure où, dans sa jeunesse, elle avait bénéficié d'un accueil désintéressé.

Pour Victorine, ce sont des informations données par ses grands-parents, adhérents CFDT, qui l'ont amenée à postuler. Cela lui permet de faciliter ses études en étant plus proche de l'école d'optique de LILLE à ¼ de marche, tout en ayant un loyer modéré. L'association Générations & Cultures**, partenaire de la CFDT, met en relation hébergé et hébergeur, et rédige le contrat après une première rencontre.

La vie en commun a nécessité des adaptations réciproques et des mises au point, entre autres sur les repas pris en commun le soir : Jacqueline prépare les repas et Victorine « assure l'après » pour soulager Jacqueline qui a des difficultés à se déplacer. C'est dans ce domaine que réside aussi un intérêt de « Partage de Toit », l'hébergée n'a pas une fonction d'auxiliaire de vie mais elle rassure par sa présence en étant là en cas de problème.

Pour Victorine cette expérience prolonge une colocation -internat libre- avec d'autres étudiants, colocation qui assurait un espace de vie à chacun tout en ayant des lieux des moments communs et évite l'isolement. Il faut évidemment aimer la cohabitation ce qui est bien le cas pour nos deux interviewées qui ont aussi en commun l'amour des chats et un passé syndicaliste commun pour Jacqueline et une grand-mère de Victorine ; la CFDT est une grande famille.

Si vous êtes vous-même intéressé-e par ce dispositif : metropolelilloise@retraites.cfdt.fr - Téléphone : 03 20 09 73 60.

* Voir le journal PLEINES PAGES n°2 de FEV 2018 ou sur <https://www.cfdt.fr>, en faisant la recherche « PARTAGE DE TOIT »

** <https://www.generationsetcultures.fr/>